

# Tableau d'honoraires immobiliers

Tranche de prix du bien	Honoraires TTC (à la charge du vendeur)	Honoraires TTC (à la charge de l'acquéreur)
Jusqu'à 100 000 €	8 % du prix de vente	8 % du prix de vente
De 100 001 € à 200 000 €	7 % du prix de vente	7 % du prix de vente
De 200 001 € à 400 000 €	5,5 % du prix de vente	5,5 % du prix de vente
De 400 001 € à 800 000 €	4 % du prix de vente	4 % du prix de vente
Au-delà de 800 000 €	3 % du prix de vente	3 % du prix de vente
Forfait location (bail habitation vide ou meublé)	1 mois de loyer HC et HTVA partagé entre bailleur et locataire	1 mois de loyer HC et HTVA partagé entre bailleur et locataire
État des lieux	3 €/m <sup>2</sup> TTC	3 €/m <sup>2</sup> TTC

## Mentions légales :

Les honoraires sont exprimés toutes taxes comprises (TTC) et incluent la TVA au taux en vigueur.

Les honoraires sont dus uniquement en cas de réalisation effective de la transaction.

Conformément à la loi ALUR, les honoraires de location sont partagés entre bailleur et locataire selon la réglementation en vigueur.